



## CONSTRUIRE LA PAIX PAR LE BIAIS D'ACTIONS LOCALES : APPRENDRE DES FEMMES ARTISANES DE LA PAIX POUR PROMOUVOIR LE PROGRAMME FPS

Rapport sur les consultations sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS), le maintien de la paix et la COVID-19 avec les artisanes de la paix locales en Colombie, en Irlande du Nord, en Afrique du Sud et en Ouganda

### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Photo: Global Network of Women Peacebuilders  
Flow Communications South Africa

L'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU) sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) en 2000 a été une réalisation extraordinaire pour les femmes du monde entier militant pour la paix. Le 20<sup>e</sup> anniversaire de la résolution est l'occasion de réfléchir de manière critique sur les réalisations du programme FPS et de galvaniser l'action en faveur de la mise en œuvre. Comme l'activiste sud-africaine Tintswalo Makhubele l'a partagé dans son briefing à la Commission de consolidation de la paix en avril 2020, « **L'année 2020 est l'occasion de réfléchir sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans la consolidation de la paix, et comment les femmes locales et leurs perspectives peuvent être mieux incluses.** »

Pour explorer la mise en œuvre à la base des dispositions croisées des programmes FPS et maintien de la paix<sup>1</sup> sur le leadership et la participation des femmes à la prévention des conflits, à la résolution et à la consolidation de la paix, le gouvernement irlandais a chargé Global Network of Women Peacebuilders

(GNWP) et ONU Femmes de mener une série de consultations sur les résolutions relatives aux FPS et au maintien de la paix avec des femmes de la société civile en Colombie, en Irlande du Nord, en Afrique du Sud et en Ouganda. Nous avons sélectionné ces quatre pays pour offrir une diversité en termes à la fois de géographie et de leur position sur le continuum de la paix et des conflits. Les femmes qui ont généreusement participé étaient diverses et comprenaient des jeunes femmes, des femmes autochtones et rurales, des femmes de différentes ethnies et des femmes handicapées. **Malgré cette diversité, bon nombre des principales conclusions et recommandations – résumées ci-dessous – résonnent fortement dans les quatre contextes.**

#### ***Manque de coordination mondiale et locale sensible au genre dans la mise en œuvre du programme FPS et la réponse à la pandémie***

**Premièrement, il existe un manque évident de coordination entre les acteurs mondiaux, régionaux, nationaux et locaux, exacerbé par une connaissance limitée des cadres politiques mondiaux, régionaux et nationaux au niveau local.** Les femmes interrogées ont observé que même lorsqu'il existe des politiques promouvant les droits des femmes et l'égalité des sexes, telles que les plans d'action nationaux sur les FPS, elles ne sont généralement pas traduites dans les langues locales et ne sont donc pas connues au niveau local.

<sup>1</sup> Le programme Maintien de la paix est constitué par la résolution 2282 du Conseil de sécurité de l'ONU (CSNU) et une résolution 70/262 de l'Assemblée générale substantiellement identique, qui a introduit le concept de maintien de la paix. Les deux résolutions proposent une vision de la consolidation de la paix spécifique au contexte, motivée par des facteurs locaux, qui appelle à la cohérence, à la coordination et à des actions concertées dans l'ensemble du système des Nations Unies, des États membres, de la société civile et d'autres parties prenantes.

De plus, il y a un manque de connaissance des droits des femmes parmi les populations locales, et un manque de capacité et de compréhension de l'égalité des sexes dans les institutions locales. Cela entraîne des retards dans la mise en œuvre du programme FPS et des accords de paix existants. **L'écart entre l'action nationale et l'action locale a été amplifiée par la pandémie de COVID-19, qui a entraîné des réponses qui ne sont ni sensibles au genre ni sensibles aux conflits.**

***Contraintes nouvelles et persistantes limitant la participation effective des femmes***

**La COVID-19 a « freiné » à la fois la participation politique des femmes et leur engagement dans les processus de paix, en particulier au niveau local.** La pandémie met en évidence et exacerbe les défis limitant la participation effective des femmes. **La charge accrue du travail de soins imposé par la pandémie – y compris les tâches supplémentaires de garde d'enfants et d'enseignement à domicile – a limité la capacité des femmes à participer aux formations, aux consultations et au plaidoyer dans les quatre contextes nationaux.** Comme l'a observé une participante de Colombie, les femmes ont désormais trois rôles : travailler en tant qu'aides pour leurs proches, éducatrices pour leurs enfants et artisanes de la paix dans leurs communautés.

La COVID-19 met également en lumière les multiples couches de discrimination qui touchent les femmes. Par exemple, les femmes handicapées sont confrontées à des difficultés de communication accrues, car toutes les plateformes et tous les supports en ligne ne leur sont pas accessibles. Les femmes autochtones et les femmes vivant dans des zones reculées sont confrontées à l'exclusion en raison du manque d'accès à Internet et aux appareils de communication.

***Les militantes sont « plus menacées que jamais »***

**Les femmes leaders, les artisanes de la paix et les femmes défenseurs des droits humains sont attaqués partout.** Les personnes interrogées en Irlande du Nord ont signalé que les femmes leaders, les artisanes de la paix et les femmes défenseurs des droits humains du monde entier sont « plus menacées que jamais ». En Colombie, le nombre d'attaques contre les femmes défenseurs des

droits humains avait déjà atteint des niveaux historiques avant la COVID-19, et a encore augmenté pendant la pandémie, en raison des restrictions de mobilité et de voyage, ce qui a facilité l'identification et le suivi des militantes par les attaquants. En Ouganda, les militantes sont qualifiées de manière péjorative d'« hommes », de « femmes impossibles » ou de « briseuses de foyers ». En conséquence, elles sont souvent rejetées par leurs familles ou exposées à d'autres violences verbales ou physiques. Dans les quatre contextes, les participantes ont identifié ces menaces – ainsi que les restrictions imposées à la société civile par les gouvernements – comme le principal obstacle à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits.

***La masculinité toxique au sein des services de sécurité aggrave l'exclusion des femmes et l'impact de la pandémie sur celles-ci***

**L'un des principaux obstacles à l'accroissement du nombre et de l'influence du personnel féminin en uniforme est la culture patriarcale et la masculinité toxique qui sévissent dans les services de sécurité.**

La culture fortement militarisée a également conduit à des réponses à la pandémie de COVID-19 trop sécurisées. Comme l'explique Parcella Makelani du Centre Bana Ba Ba Khanya en Afrique du Sud : « Les policiers ne nous ont pas aidées. Il y a eu beaucoup de brutalités policières, ce qui alimente les conflits. » **Ainsi, les femmes en Colombie ont souligné qu'il ne suffit pas d'inclure les femmes dans le secteur de la sécurité – il est nécessaire d'en changer la culture.** Elles ont souligné que les femmes dans les forces armées sont souvent victimes de harcèlement et d'abus et manquent de mécanismes appropriés pour les signaler.

***Le secteur du travail de soins manque de reconnaissance et de soutien***

**La COVID-19 aggrave les inégalités, en particulier les inégalités économiques, et engendre des conflits. Pour créer des sociétés plus résilientes et pacifiques, le secteur du travail de soins doit être reconnu comme une composante importante de la reprise post-pandémique et soutenue sur les plans politique et financier.** Dans tous les contextes, les femmes artisanes de la paix ont souligné que les mesures d'austérité et les crises financières - telles que celles causées par la pandémie de COVID-19 - affectent de manière disproportionnée les femmes.

Cette inégalité est due à leur surreprésentation dans les secteurs de l'éducation, de l'hôtellerie et des services ainsi que dans le secteur informel – en particulier en tant que travailleuses domestiques. En Ouganda, les participantes ont témoigné que de nombreuses femmes ont perdu leur petite entreprise parce qu'elles ne pouvaient pas rembourser leurs prêts. Dans le même temps, les mesures de relance économique ne tiennent pas compte du genre et ne tiennent pas compte de la proportion disproportionnée du travail de soins effectué par les femmes. Au lieu de cela, ces mesures ont tendance à se concentrer sur les grandes entreprises, sans répondre aux besoins des petits entrepreneurs et de ceux qui travaillent dans le secteur informel – dont la plupart sont des femmes.

***La consolidation de la paix et la mise en œuvre du programme FPS sont gravement menacées***

**Enfin, les femmes artisanes de la paix craignent que la pandémie de COVID-19 entraîne un inversement de priorisation et de financement du travail de consolidation de la paix et de la mise en œuvre du programme FPS.** En raison de la pandémie, les organisations de défense des droits des femmes et de consolidation de la paix ont subi des suspensions de financement et des retards, ce qui rend plus difficile la réalisation de leurs activités. En Colombie, les femmes ont exprimé leur inquiétude quant au fait que la pandémie soit utilisée comme excuse pour réduire le financement des institutions dédiées à la mise en œuvre de l'accord de paix, y compris les mécanismes de justice transitionnelle.

***Qu'est-ce qui est efficace pour la paix ? Changement culturel et participation effective des femmes***

Les recommandations identifiées par les femmes artisanes de la paix pour relever ces défis urgents font écho à bon nombre de celles

déjà avancées, notamment dans les rapports du Secrétaire général des Nations Unies sur les FPS. Dans le même temps, les femmes avec qui nous avons parlé ont également identifié **des exemples innovants et nuancés de bonnes pratiques et de solutions locales qui doivent être reconnues, amplifiées et reproduites.** Elles nous ont expliqué comment l'inclusion des femmes dans les groupes de travail locaux sur la COVID-19 en Ouganda a conduit à des réponses plus sensibles au genre. En Colombie, les femmes ont également expliqué comment des consultations effectives avec des femmes artisanes de la paix ont aidé à lutter efficacement contre les effets de la violence sexuelle à travers les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration de leur pays. Peut-être plus important encore, les personnes interrogées ont souligné que pour assurer la mise en œuvre complète et efficace des résolutions relatives aux FPS, il est nécessaire d'apporter de **profonds changements structurels, qui créeront une culture plus propice à la paix et à la participation effective des femmes.**

**« Pour nous, la paix signifie avoir une place égale à la table et un choix sur nos propres vies »,** ont déclaré les femmes artisanes de la paix d'Irlande du Nord. En 2020, il ne doit pas y avoir de place pour les processus de paix qui n'incluent pas les femmes. Les femmes artisanes de la paix doivent pouvoir accomplir leur travail sans crainte. Pourtant, ce sont toutes des réalités auxquelles les femmes artisanes de la paix à travers le monde sont confrontées quotidiennement. Les mouvements et réseaux de femmes ont joué un rôle clé pour assurer leur participation effective aux processus de paix en Colombie et en Irlande du Nord, et dans la localisation du programme FPS en Afrique du Sud et en Ouganda. **Par conséquent, pour accélérer la mise en œuvre du programme FPS et atteindre ses objectifs ambitieux, il est nécessaire de reconnaître et de soutenir le travail des femmes artisanes de la paix aux niveaux local, national, régional et international.**